



INFORMATION AUX MÉDIAS

Hôtel-restaurant de La Vue-des-Alpes, un projet phare pour un tourisme fort

Le 22 novembre 2024, la pose symbolique de la première pierre de l'hôtel-restaurant de La Vue-des-Alpes rénové a été célébrée en présence du conseiller d'État Alain Ribaux et du Conseil communal *in corpore*. Ce moment fort rassemble les Autorités, les partenaires, les acteurs locaux et les médias. Il marque une étape importante pour le développement touristique de la région autour de ce projet phare.

La Commune de Val-de-Ruz concrétise par cette réalisation sa vision d'un tourisme durable. L'établissement accueillera une clientèle familiale et sportive pour les séjours de loisirs, ainsi que des voyageurs seuls ou en petits groupes effectuant des déplacements professionnels auprès des entreprises locales pour les séjours d'affaires.

L'hôtel-restaurant de La Vue-des-Alpes doit devenir le lieu de référence pour le tourisme de toute la région. Il répond au besoin de sa future clientèle et de la population locale en proposant des services et prestations optimisées. La valorisation des nouveaux espaces contribuera à dynamiser l'économie de proximité tout en renforçant l'attractivité du territoire : un projet phare pour un tourisme fort.

Le projet de rénovation de ce bâtiment emblématique de La Vue-des-Alpes s'inscrit dans une approche responsable. L'intégration d'énergies renouvelables, sous forme de panneaux photovoltaïques et d'une chaudière à pellets, ou encore l'utilisation de bois local ne sont qu'un début.

Le chantier représente un investissement de plus de CHF 8 millions et doit aboutir à la réouverture de l'établissement en décembre 2025. Il inclut un hôtel de 20 chambres, un restaurant pouvant accueillir jusqu'à 110 convives, terrasse comprise, des salles de séminaires, un spa et un hub touristique, offrant ainsi un espace moderne et accueillant pour les visiteurs de tous horizons.

L'attention portée à minimiser l'impact environnemental et à optimiser l'efficacité énergétique s'appliquera comme il se doit également à la gestion de l'hôtel et du restaurant, ainsi qu'aux activités appelées à se développer sur la lancée.

Pour contact : Mme Anouk Arbona, conseillère communale, 078 631 41 47.

Val-de-Ruz, le 22 novembre 2024